Royaume du maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Mohammedia
Commune Ain Harrouda
Direction des services
Service de la comptabilité
N°/.....

AIN HARROUDA LE .....

17 NOV 2026

00278

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE AIN HARROUDA
A
MONSIEUR LE CHEF DU SERVICE DES MARCHES

Objet : Avis d'achat sur bon de commande.

En application de l'article 91 du code des marchés publics du 08 mars 2023 (Décret n°2-22-431), je vous demande de bien publier sur le portail des marchés publics l'avis d'achat suivant :

l'objet et la consistance de la prestation:

Location de matériel de sonorisation pour la réunion de conseil à la session extraordinaire du mois novembre 2026

N°	Désignation	Quantité
1	sonorisation complete :table de sonorisation	1U
2	Micro sans fil	4U
3	Micro fil à table de conférence	4U
4	Micro président	1U
5	Service: technicien de sonorisation	1U
6	Baffle 15	4U
7	Baffe retour 250	3U

Le lieu et le délai d'exécution ou la date de livraison de la prestation: Le Centre culturel d'Aïn Harrouda le délai d'exécution (01) jours.
Le dernier délai pour la réception des devis est le 19 /11 /2026 à 12 heure, les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés n ne sont pas admis.

Le Président du Conseil Communal et par Délégation le Directeur des Services de la Commune

LE PRESIDENT

KHASSIM ABDALLAH

Commune Ain Harrouda
SERVICE DE LA COMPTABILITÉ
Préfecture de Mohammedia